ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, RUE DE LA GARE, sont ouverts au public, tous les jours, de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Téléph. 381.17.
Toutes les insertions doivent être remises en nos bureaux, l'avant-veille du jour de la parution, avant 14 heures.

A TRAVERS LA VILLE

LA SUIE BRULE

Dimanche, vers 20 h., un feu de cheminée s'est déclaré dans l'immeuble situé 2, rue Jules Guesde. Les pompiers mandés d'urgence circonscrirent rapidement ce début de sinistre. Les dégâts sont insignifiants.

UNE TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE

Dimanche vers 23 h., M. Jean Bourgeois, industriel, demeurant, 46, boulevard de Strasbourg, prévint le commissaire central de police que des individus avaient démastiqué des carreaux d'une nef de la teinturerie Bourgeois et Vandestaedt, 21, boulevard de Strasbourg où les cambrioleurs s'étalent déjà introduits au cours de la nuit de samedi à dimanche.

Des agents de police furent immédiatement envoyés en surveillance, mais la nuit se passa sans aucun accident.

DEUX FEMMES SONT RENVERSÉES PAR UNE AUTO

Le chauffard a pris la fuite

Samedi, vers 21 h. 15, à l'angle des rues de l'Alma et de Toulouse, Mlle Marthe Marvellic, 29 ans, domiciliée, 45, rue des Anges, et sa sœur, Marie-Jeanne, épouse Petit, même adresse, ont été renversées par une automobile dont le conducteur a pris la fuite.

Après avoir reçu les premiers soins de M. le docteur Picquet, les deux femmes qui souffrent de contusions multiples ont été admises à l'hôpital « La Fraternité ».

Une enquête est ouverte au 1er arrondissement.

L'inscription des commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra dans l'ordre suivant :

Jeudi 26 : Secteur 10 : Foyer d'Education Ouvrière, 176, rue Jules Guesde, de 8 h. à 12 h., rue Decrême ; de 14 h. à 17 h. 30, rues Ed. Vaillant, Espagne, Filatures.

Secteur 11 : Foyer d'Education Ouvrière, 176, rue Jules Guesde : 6 h. à 12 h. : rues Guillaume Lefebvre, av. Gustave Delory (de la rue Ed. Vaillant à la rue Carpeaux), Ingres, 45-127, 62-214, des Jardins, J.-B. Vercoutère, L. Rochefoucauld, Henr Regnault, Hilarion Fremaux ; 14 h. à 17 h. 30 : rues Jouffroy, 1-187, 2-186, L. Decottignies, J.-B. Notte, Rocroi.

Secteur 12 : Foyer d'Education Ouvrière, 178, rue Jules Guesde ; de 6 h. à 12 h., rues Alfred Musset, Amsterdam, Anzin, Ath, Basse, Beaumarchais, Boucicaut ; de 14 h. à 17 h. 30, rues Brâme, Carihem, Charleroi, Courcelles, Harlem, av. Julien Lagache.

Vendredi 27 : Secteur 10 : Foyer d'Education Ouvrière, 178, rue Jules Guesde : de 6 h. à 12 h., rues de Denain, av. Delory (de l'av. Lenôtre à la rue Ed. Vaillant) ; de 14 h à 17 h. 30, rues de Tunis, Pascal.

Secteur 11 : F.E.O., 176, rue Jules Guesde, rues La Fontaine, Maubeuge, Lannoy, 175-279, Lesueur, Pigalle, Pigouche, Montgolfier, Malplaquet.

Secteur 12 : F.E.O., 176, rue Jules Guesde : de 6 h. à 12 h., rues Pierre de Roubaix, 261-305, 300-454, Nancy, Palmiers, Ostende ; de 14 h. à 17 h. 30 : boulevard de Mulhouse, parc des Sports, Pont Rouge, rues Prudence, Saint-Hubert Sévigné, Soult, Tournai, Trois Ponts, sentier Vert Bocage, Victor Hugo, Ypres, av. R. Salengro.

UN AVIS DU COMITÉ LOCAL DE SURVEILLANCE DES PRIX

Le Comité de contrôle des prix de Roubaix nous communique : Des extraits de la loi modifiant, complétant et codifiant la législation des prix :

Chapitre III. — Du relevé des prix. — Art. 33 : Les commerçants en gros, les commerçants en demi-gros et les commerçants détaillants doivent établir un relevé général des prix effectivement pratiqués par eux à la date du 1er mai 1940, concernant les produits, marchandises ou denrées vendues dans leur établissement.

Ce relevé, signé et certifié exact par les commerçants et établi pour les principaux articles à raison d'un article par ligne, sans aucun intervalle, est dressé sur un registre, cahier ou carnet dont les pages sont numérotées et ne doivent comporter aucune rature. Il est tenu à la disposition des agents du contrôle des prix.

Toute infraction aux dispositions de l'article de loi précité est punie d'un emprisonnement de 1 à 6 mois et d'une amende de 16 à 1.000 fr.

Chapitre IV. — Des mentions de factures. — Art. 35. : Les factures d'achat doivent mentionner, d'une façon distincte, le numéro, la date et l'origine de la décision qui autorise la dernière majoration de prix pratiquée depuis le 1er septembre 1939 ou qui fixe le prix ou prix-limite du produit considéré.

Le montant du prix fixé ou de la majoration autorisée doit également figurer sur les factures.

La Sainte-Cécile à l'Orphéon des A.C.

Le populaire orphéon des A. C. a donné, dimanche dernier, à 11 h. 30, en l'Eglise Notre-Dame, son audition annuelle de Sainte-Cécile.

Sous la direction de leur chef, M. Fernand Hochin, nos anciens ont interprété avec art le « Kyrie », le « Sanctus », la « Benedictus » et « l'Agnus Dei » de Saintis. Les solis furent chantés dans la perfection par M. Hennebel. L'excellent baryton Robervyl interpréta avec âme « O Salutaris » de Samuel Rousseau.

La cérémonie se termina par une exécution de « Gloire à Dieu » de Hochin et Chapule, qui fit grande impression sur la nombreuse assistance.

A l'issue de la messe, un vin d'honneur fut servi au siège, Café Dubue, rue du Chemin de fer, sous la présidence de M. Antoine Motte, le sympathique président d'honneur, en l'absence de M. Raoul Campion, président actif. M. Henri Baly présenta les plus vifs remerciements de la Société toute entière à M. Antoine Motte, pour le grand intérêt qu'il ne cesse de porter à l'Orphéon des A. C. et formula l'espoir de le voir longtemps encore présider les destinées de la Société.

M. Motte, prenant la parole, félicite les chanteurs de leur belle exécution, il fit rejaillir une grosse part du mérite au dévoué chef et à la distinguée pianiste-répétitrice, Mlle Suzanne Lesaffre, aux excellents solistes et enfin les choristes qui, malgré les tragiques événements ont assisté régulièrement aux répétitions.

M. Motte termina, en disant heureux d'être président d'honneur d'une aussi belle Société, et promit son entier dévouement dans l'avenir comme dans le passé.

ETAT CIVIL

Naissances. — Eliane Schroyens, r. Marceau, 11.

Décès. — Chantal Dejans, 2 mois, rue de l'Arc, 10. — Félix Hoeten, 52 ans, rue de Flandre, 66. — Virginie Milluy, Vve Ricq, 68 ans, rue Carpeaux, 77. — Marie Delhuvenne, ép. Delaunoy, 56 ans, rue de Cohem, 82. — Maria Sonnaville, ép. Velghe, 47 ans, rue des Fondeurs, 11.

CROIX

SECOURS AUX FAMILLES NÉCESSITEUSES

Le paiement des secours temporaires aux familles nécessiteuses, aura lieu jeudi 26 décembre à l'École Victor-Hugo, Grand Place, dans l'ordre suivant :

Jeudi 26 décembre : à 14 h. numéros 1 à 247 ; à 15 h. de 248 à 560 ; à 16 h. de 561 à 746 ; à 17 h. de 749 à 907.

Les bénéficiaires sont invités à se présenter dans l'ordre indiqué ci-dessus, munis de leur carte d'inscription.

Les retardataires ne seront pas payés.

NOUVELLES FEUILLES DE TICKETS DE PAIN ET DE VIANDE

La distribution des feuilles de tickets de pain et de viande se poursuivra dans l'ordre suivant :

Secteur, salle du cours de coupe, école de filles, rue Kléber :

Jeudi 26 décembre, de 14 à 15 h., de 700 à 900 ; de 15 à 16 h., de 901 à 1.000 ; de 16 à 17 h., de 1.101 à 1.300.

Vendredi 27 décembre, de 9 à 10 h. de 1.301 à 1.500 ; de 10 à 11 h., de 1.501 à 1.700 ; de 10 à 12 h., de 1.701 à 1.900 ; de 14 à 15 h., de 1901 à 2.100 ; de 15 à 16 h., de 2.101 à 2.300 ; de 18 à 17 h., de 2.301 à 2.500.

Etat civil. — Naissances : Gaspard Skawnski, avenue Salengro, 700, né à la Maternité, 5, avenue Delory.

Décès : Alphonse Rewyn, 62 ans, rue Jules Guesde, 166.

L'INSCRIPTION DES COMMANDES DE CHARBON

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra dans l'ordre suivant :

Vendredi 27 décembre, secteur 3, Maison des Œuvres sociales, place de la République : rues J. Jaurès, Lorraine, Nord, 11-Novembre, Parc, Pasteur, Roubaix, contour St-Martin, rues Salengro, Wilson.

Samedi 26 décembre, Maison des Œuvres sociales, place de la République : rues Bessemer, Brasserie, Carnot, Creusot, Dubled, Egalité, Fonderie, Forgesn, Gare, Gaz, Ghesquière, Grand Place, Guilleaume, Hannart, Maubeuge, Lille, Louise Michel.

WASQUEHAL

Secours de chômage et aux familles nécessiteuses

Le paiement des secours aux chômeurs et aux familles privées de ressources aura lieu vendredi 27 décembre dans l'ordre habituel : au Capreau, salle des fêtes, rue de Roubaix, de 9 à 11 h. 30, pour les trois catégories, et au Centre, le même jour, de 14 à 17 h., salle des fêtes, rue Jean Macé.

Les réclamations concernant ces paiements seront reçues au Bureau de placement, 25, rue Sadi Carnot, le lendemain samedi 26 décembre, de 6 h. 30 à 9 h. 30.

Avis aux mamans. — Jeudi 26 décembre, à 15 heures, consultation médicale des nourrissons à la salle des fêtes annexe, rue de Roubaix pour les mamans du Capreau et de la Planche-au-Riez.

Les tickets de ravitaillement pour janvier. — La remise des tickets de ravitaillement en pain, viande et matières grasses pour la période du 1er janvier au 31 janvier, ainsi que les cartes de lait aux ayants droit pour le premier trimestre 1940 commencera jeudi 28 décembre de 9 à 12 h., et de 14 à 17 h., à la salle des fêtes, rue Jean Macé, pour les numéros 1 à 600 du Centre ; vendredi 27 décembre aux mêmes heures pour les numéros 601 à 1.200 ; samedi 26 de 1.201 à 2.100 et le lundi 29, de 9 à 12 heures, pour les numéros 2.101 à la fin.

Au Capreau, salle annexe des fêtes rue de Roubaix : jeudi 26 décembre, de 9 à 12 h., et de 14 à 17 h., pour les numéros 1 à 600 ; vendredi 27 décembre, aux mêmes heures pour les numéros 801 à 1.200 et le samedi 28 décembre, aux mêmes heures pour les numéros 1.201 à la fin.

Se munir de la petite carte de ravitaillement. Les tickets blancs concernant le café le sucre et les pâtes alimentaires doivent être conservés.

Un apprenti a le pied coincé entre deux cylindres. — Occupé aux ateliers des Cartonneries modernes, quai des Canotiers, à Wasquehal, le jeune apprenti André Sieux, 15 ans, habitant 38, rue de Turenne, à Roubaix a eu le pied droit pris par les cylindres entraîneurs de la machine à carton, mais réussit à se dégager à temps. Portant des plaies superficielles au pied droit, le blessé a dû recevoir les soins urgents de M. le docteur Butin fils.

Un ouvrier brûlé par de l'asphalte. — Chargé du chauffage d'une chaudière à l'usine Trojan, rue de Marcq à Wasquehal, le manœuvre Maurice Decroix 29 ans, demeurant 1, impasse du Plomeux, à Wasquehal, a reçu des éclaboussures de produit bouillant sur les mains. Atteint de brûlures multiples, le blessé reçut les soins de M. le docteur Darras, de Croix qui lui ordonna un repos de 20 jours.

Chute. — A l'asphalterie Trojan, rue de Marcq l'ouvrier Camille Dekuyssche, âgé de 34 ans, habitant 59, rue du Bois, à Mouscron (Belgique), a fait une chute dans la cour de l'usine en conduisant une brouette chargée. Le blessé dut recevoir les soins urgents de M. le docteur Pecquereau, qui constata une douleur au niveau du col de l'humérus avec probabilité de fracture. Le blessé, qui a dû subir un examen radiographique, devra observer un repos de trois semaines, sauf complications.

La retraite aux A.C. de 50 ans. — Les anciens combattants de la guerre 1914-18, nés jusqu'au 30 décembre 1890, c'est-à-dire atteignant l'âge requis pour obtenir la pension gouvernementale de 500 fr. par an, sont avisés qu'en raison de la suppression de la permanence de la Fraternelle des A.C du Centre, ils peuvent s'adresser à la mairie, cinquième guichet, pour la constitution de leur dossier. Ils se muniront à cet effet de leurs pièces militaires, acte de naissance et carte du combattant.

Accident du travail. — Occupé au démontage d'une chaudière à l'usine d'E.E.N.F., avenue Hannart, pour le compte de la Société Générale d'entreprises, le manœuvre Arthur Degroote, 49 ans, demeurant 72, rue des Acacias, à Wasquehal, s'est fait des contusions de la région lombaire à la suite d'un effort violent. Le blessé a dû recevoir les soins urgents de M. le Docteur Platel, de Flers, qui lui a ordonné un repos d'une quinzaine de jours.

Le Contrôleur change d'adresse. — Les avertissements relatifs aux impôts de 1940 qui vont être distribués incessamment indiquent toujours l'ancienne adresse du contrôleur, 27, rue du Lazaro, à Marcq. Or, depuis octobre dernier, les bureaux du contrôle de Wasquehal sont réinstallés 26, rue Jeanne d'Arc, à Lille où il conviendra d'adresser les réclamations s'il y a lieu.

Pharmacien de garde. — Mercredi jour de Noël, M. Delsarte, rue Jean Macé, à Wasquehal pour le rayon de Wasquehal et Flers-Breucq ; dimanche prochain 29 décembre, M. Dansette, rue Jean Jaurès, à Flers-Breucq.

Etat civil. — Naissance : Michel Locufier cité l'Union, 7.

FLERS

Une série de perquisitions. — Sous ce titre, nous avons relaté une enquête relative à un pillage commis chez M Deby, gérant du Golf du Sart. Parmi les personnes incriminées figure M. Gérard Méplon, qui nous informe qu'il avait été chargé de la surveillance du Golf et que par conséquent il ne détenait pas illégalement les objets déposés chez lui.

LANNOY

Fraternelle des A.C. — Dimanche, aura lieu, au siège, Café de l'Hôtel de Ville une distribution de l'arbre de Noël pour les enfants des sociétaires âgés de moins de 13 ans et pour les fils ou gendres des sociétaires prisonniers.

Les sociétaires ayant fait inscrire leurs enfants sont donc priés de les accompagner au siège, dimanche 29 décembre, à 10 h. A la même heure, sont également priés de se présenter les membres de la Fraternelle ayant un ou plusieurs fils ou gendres prisonniers.

Si des sociétaires n'ont pas encore fait inscrire leurs enfants âgés de moins de 13 ans, ils peuvent encore le faire avant dimanche, chez le trésorier, 35, avenue Anatole-France, à Lys, à partir de 18 h.

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, RUE FIDELE LEHOUCQ sont ouverts au public tous les jours de 8 à 12 heures et de 13 à 18 heures. (Tél. 4.85)
Toutes nos insertions doivent être remises en nos bureaux, l'avant-veille du jour d'insertion AVANT MIDI.

LA DISTRIBUTION DES TICKETS DE RAVITAILLEMENT

Le Maire informe la population qu'elle aura à se présenter aux jours et lieux indiqués ci-dessous pour retirer les tickets valables pour janvier 1941.

Il rappelle qu'il n'est pas indispensable de se présenter en personne et que la carte de famille peut être remise à un voisin complaisant.

Prière de consulter les affiches qui sont apposées aux portes des locaux où se fera la distribution et de respecter l'horaire indiqué :

Jeudi 26 décembre. — Secteur 4 : École maternelle, place de la Croix-Rouge de 9 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30. — Secteur 9 : École maternelle, rue du Beau Séjour de 9 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30. — Secteur 10 : École municipale de filles, rue du Dragon de 9 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30.

Vendredi 27 décembre. — Secteur 8 : École des garçons, rue des Champs de 9 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30. — Secteur 11 : École maternelle, rue du Flocon de 9 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30. — Secteur 1 : Mairie annexe de 9 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30.

Samedi 28 décembre. — Secteur 2 : École maternelle, rue de l'Épidème de 9 h. 30 à 12 h. — Secteur 5 : École Duruy, rue Achille Testelin de 14 h. à 17 h. 30. — Secteur 3 : École maternelle, rue du Virolois de 9 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30. — Secteur 6 : École maternelle, rue de Varsovie de 9 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30.

Lundi 30 décembre. — Secteur 7 : École maternelle, rue Kellermann de 9 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30. — Secteur 12 : Square Général Leman de 9 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30.

Mardi 31 décembre. — Retardataires : Mairie annexe.

Le paiement des secours aux familles nécessiteuses

Les paiements de secours pour la période du 23 au 29 décembre auront lieu dans les dépôts du Bureau de Bienfaisance, aux jours et heures ci-après :

Jeudi 26 décembre. — Blanc-Seau Château Scott (Square Leman) : (cartes vertes) de 10 à 11 h. numéros 23.751 à 24.699, de 11 à 12 h. de 22.801 à 23.110 ; Mairie-Annexe (cartes mauves) de 9 h. à 9 h. 30 de 6.501 à 7.000, de 9 h. 30 à 10 h. 30 de 7.001 à 7.600, de 10 h. 30 à 11 h. 30 de 7.601 à 8.250 ; (cartes grises) de 14 à 15 h. de 4.801 à 5.300, de 15 à 18 h. de 5.301 à 5.700 ; Fin de la Guerre (École de garçons rue Neuve) : (cartes oranges) de 14 à 15 h. de 18.001 à 17.000, de 15 à 16 h. de 17.001 à 16.000, de 16 à 17 h. de 18.001 à 16.250.

Vendredi 27 décembre. — Mairie-Annexe (cartes jaunes) de 9 h. à 9 h. 30 numéros 19.401 à 20.260, de 9 h. 30 à 10 h. 30 de 20.261 à 20.950, de 10 h. 30 à 11 h. 30 de 20.951 et au-dessus ; (cartes roses) de 14 à 15 h. de 12.300 à 13.700, de 15 à 18 h. de 13.701 à 14.500, de 16 à 17 h. de 14.501 à 14.600 ; Croix-Rouge (École de garçons rue de la Potente : (cartes bleues) de 14 à 15 h. de 9.501 à 10.500, de 15 à 18 h. de 10.501 à 11.100, de 16 à 17 h. de 11.101 à 11.600.

Il est rappelé que tout cumul de secours est interdit. Quiconque percevra en même temps l'allocation militaire, ou le chômage et les secours aux habitants privés de ressources se verra impitoyablement rayé de ces divers services.

Toute personne ayant dissimulé ses ressources (appointements, salaires, pensions, délégation de solde, etc...) sera rayée du service des secours, contrainte au remboursement et poursuivie.

Les bénéficiaires de secours doivent se présenter eux-mêmes le jour du paiement et aux heures indiquées.

Nos concitoyens à l'honneur

Nous apprenons que notre concitoyen, M. Temmerman-Stragier Pierre, vient de recevoir la croix de guerre 1939-40 avec la citation suivante : extrait de l'ordre général de la division N° 7 en date du 1er juin 1940. Le général de brigade Welvert, commandant la 1re DCR cite à l'ordre de la division.

Le chasseur de 1re classe Temmerman-Stragier Pierre du 25e bataillon de chars. Mécanicien de chars, isolé de son unité, la chenille de son char étant cassée, n'a pas hésité à la réparer pour sauver son appareil des mains de l'ennemi et avec son appareil a participé en plusieurs points aux opérations de repli.

M. Temmerman-Stragier Pierre, fils de M. Temmerman, horticulteur à Tourcoing, rue de l'Union, a été grièvement blessé le 6 juin 1940 au cours de combats livrés sur la Somme.

L'OCCULTATION

L'autorité supérieure communique :

1. L'occultation des lumières des maisons doit être réalisée à 100 % du coucher au lever du soleil.

Dans cet ordre d'idées, il est rappelé qu'un grand nombre de maisons françaises ont des pièces à plafond vitré dont l'occultation des lumières ne peut être contrôlée que par en haut. Il faut également rendre responsable de l'occultation de ces lumières, la personne chargée de la surveillance.

2. Les greniers seront débarrassés afin qu'un début d'incendie n'y trouve aucun autre aliment.

3. Du sable, des seaux extincteurs devront être mis en place avec le concours des locataires et tenus prêts à servir.

4. Les maisons pourvues d'abris ou de caves seront équipées avec le concours des locataires, d'outils pour le cas où l'abri s'écroulerait.

Ces outils se composeront de pelles de pioches, de haches, etc...

Le règlement ci-dessus est valable non seulement pour les maisons particulières mais aussi pour les hôtels, entreprises commerciales, etc... Il est ajouté qu'il y a lieu de nommer pour chaque maison, une personne qui sera responsable de l'exécution des prescriptions ci-dessus.

L'inscription des commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon, pour le ticket N° 3, se poursuivra dans l'ordre suivant :

Jeudi 26. — Secteur 9 : Bureaux du C. C., 3, rue Carnot ; rues Beauséjour Constantinople, Fives ; Béthune, Enghien, Hazebrouck, Bondues, Clinquet, 51-fin, 56-fin, Chevreul, Favart, Watt.

Secteur 12 : Square Leman (Blanc Seau) : rues des Acacias, Blanc Seau 139-fin, 130-fin, Canal, Charcot, Antoine Watteau, Bassin, Béranger, Bleuets, Q. Canotiers.

Vendredi 27. — Secteur 9 : Bureaux du C. C., 3, rue Carnot : rues J.-J. Rousseau, Jean Macé, de Linselles, de Rottedam et Voltaire.

Secteur 12 : Square Leman (Blanc Seau : rues Claude Bernard, Constantine, Croix, Denfert Rochereau, Congo, Dérégnaucourt, Cuvier.

« CHANSON D'AMOUR » AU GRAND THÉATRE

La représentation de l'opérette qui retrace une partie de la vie du célèbre Franz Schubert, fut donnée dimanche dernier, en la vaste enceinte du Boulevard Gambetta devant un nombreux public. L'expressif Franz Schubert dont la musique fraîche et profane à la fois, semble révéler le caractère juvénil de son auteur a trouvé un bon interprète dans l'orchestre que dirige M. Lemaitre. La mise en scène bien soignée, de M Thuleau, l'exquise fraîcheur des costumes et décors devaient assurer un bon succès à cette représentation.

La distribution, en tête de laquelle on remarquait Mmes H. Germain et E. Bachelet et MM Delmulle, Corvelyn et Thuleau, revient une grande part de ce succès.

Le « Ballet de Rosamunde », dansé au 2e acte, par les dames du corps de ballet, sous la direction de Mlle Simionna, fut un enchantement et les choristes qui font de louables efforts en vue de présenter quelque chose de convenable ont droit également à tous les éloges.

AU PING-PONG CLUB DU COQ CHANTANT

Quoique amputé de Demulder et de Parmentier le team fanion du Coq chantant — composé essentiellement par les jeunes joueurs du club — se maintient en bonne position dans le championnat local. Après un début difficile les poulains du champion A. Ruolt semblent avoir maintenant trouvé la bonne carburation.

L'équipe B qui sous le nom d'Amicale des Anciens Combattants du Centre dispute le championnat en groupe A, tient avec surprise la dragée haute aux ténors, chez qui les vétérans se sont établis une réputation nullement déméritée de « durs à cuire ».

La Commission rappelle que comme chaque année, elle organise le tournoi de Noël réservé aux membres du club doté de 130 fr. de prix en espèces. Tirage au sort et premier match mercredi matin à 9 h. Engagement gratuit.

VACCINATION ANTIDIPHTERIQUE

Tous les jeudis, de 14 à 15 heures séance de vaccination antidiphtérique, au bureau d'Hygiène 89, rue des Poutrains.

Sociétés et Comités

SOCIÉTÉS SPORTIVES

BASKET-BALL. — K. S. L. M. bat U. S. T. par 24 à 18. — Match disputé au Stade Donat pour le Championnat du Nord (District Terrien, Poule A).

Les deux équipes se présentent au grand complet. Après un mauvais début, puisqu'elle fut menée par 14 à 2, l'U. S. T. se reprend pour arriver à la mi-temps au score de 14 à 8.

En deuxième mi-temps, les deux équipes font jeu égal, 10 à 10. Avec plus d'adresse au panier, les Uetiens pouvaient emporter la partie.

En résumé, belle exhibition de basket arbitrée par M. Leplat, de K. S.

Le classement du championnat de la Fédération de Ping-Pong

Voici les résultats des rencontres du 22 Décembre et le classement : A.F.T.-O.T., 17-0. — B.S.-A.C., 11-3. — C.R.-F.R., 9-8. — C.C.H.-D.G., 10-6. — F.R.B.-O.T.C., 12-4. — O.T.B.-B.S.C. 16-1. — Le résultat B.S.B.-A.P.N., ne nous était parvenu dimanche soir.

GROUPE A

1. Anatole France	5	5	0	10
2. P.P.C. Croix-Rouge	4	4	0	8
P.P.C. Coq Chantant	5	3	2	8
4. P.P.C. Blanc-Seau	4	3	1	7
Daring P.P.C.	5	2	3	7
6. P.P.C. des Francs	5	1	4	6
Amicale du Centre	5	1	4	6
8. Olympique Tg	5	0	5	5

GROUPE B

1. Blanc-Seau B.	4	4	0	8
Anatole France	4	4	0	8
3. P.P.C. des Francs	5	3	2	8
4. Croix-Rouge B	4	3	1	7
Olympique B.	5	2	3	7
6. Olympique C	5	1	4	6
7. Blanc-Seau C.	4	1	3	5

Jeudi 26 Décembre, Réunion générale, à 19 h., au siège. Clôture des engagements et tirage au sort de la Coupe et du premier Grand Prix individuel de la Ville de Tourcoing.

ETAT CIVIL

Naissances. — Jacques Coolsaet, rue Melcense, 174. — Georgette Werterbley, dom. Neuville. — Marie-Thérèse Geerebaert, dom. Mouvaux. — Françoise Catteloin, rue de Calais, 58. — René Catteau, rue de Paris, 175. — Geneviève Deplanche, rue du Clinquet, 476.

Décès. — Constantin Devos, 83 ans, ép. Marie Van Hove, rue Jeuner, 14. — Auguste Gillerd, 47 ans, ép. Albertine Cospain, rue Phalempin, 19 — Alfred Desplanque, 63 ans, rue de la Latte, 225. — Marie Nachtergaele, 58 ans, ép. Léon Van Assche, rue de Roncq, 57.— Maria Hoornaert, 75 ans Vve Cyrille Dewachter, rue de Valmy, 23. — Marie Potier, 65 ans, ép. Joseph Castel, rue Augereau, cour Lallemend, 16. — Henri Duponchel, 81 ans, veuf Louise Naessens, rue Colbert, cour Hege, 6. — Charles Delhay, 73 ans, veuf Julia Lagache, dom. Mouvaux.— Rachel Noël, 48 ans, vve Joseph Leblanc, rue La Fontaine, Vve J. Leblanc, r. La Fontaine, 63.

Publications. — Florent Staelens, apprêteur, r. Clinquet, 364 et Emma Schodt, dom. Roncq. — Gaston Dabealmont, tisserand, r. Ma Campagne, 215 et Gilberte Desvenain, confectionneuse, r. Ma Campagne, 221.

HALLUIN

LE SECOURS NATIONAL

Les personnes qui, pour répondre à l'appel du maréchal Pétain, en faveur des prisonniers, des réfugiés des chômeurs, des populations civiles voudraient offrir des couvertures, chaussures, linge, sous-vêtements, chandails, chaussettes même usagés mais en bon état, sont priées de les apporter au dispensaire régional d'hygiène sociale, 95, rue Gustave Desmettre, les mardi et samedi matin et le jeudi après-midi.

Les personnes qui n'auraient pas la possibilité d'apporter elles-mêmes ces objets sont invitées à donner leur nom et adresse à la mairie, bureau des écoles, en indiquant la nature et l'importance de leur nom que l'on fera prendre à domicile.

Consultation des nourrissons. — Jeudi, la consultation des nourrissons, qui sera faite au Bureau de Bienfaisance, rue Gustave-Desmettre, à 15 h., sera pratiquée par M. le docteur Bolvin.

Dispensaire d'hygiène sociale. — Jeudi, consultations médicales gratuites, à 15 h., pour les malades des communes de Bousbecque, Bondues, Neuville-en-Ferrain. S'adresser rue Gustave-Desmettre.

RONCQ

Pour nos prisonniers. — Le comité d'entr'aide du Centre, ayant local rue du Docteur Galisset, prie les familles qui ont des membres prisonniers et qui n'ont pas encore communiqué au comité l'adresse de leurs prisonniers, de bien vouloir le faire chez M. Gaston Lebrun, 293, rue de Lille ou au Café de la Tête d'Or, 254, rue de Lille.

Les personnes désireuses de tricoter pour les prisonniers, sont invitées à se rendre le lundi, de 14 à 16 heures, au 30, de la rue du Billemont où les matières nécessaires leur seront remises.

Distribution exceptionnelle de secours aux indigents. — Les indigents du Bureau de Bienfaisance qui reçoivent habituellement les bons de pain et bons de denrées alimentaires toutes les quatre semaines, sont priés de se présenter à la mairie, Bureau de Bienfaisance, le vendredi 27 décembre, de 9 h. à 10 heures.

Une distribution exceptionnelle de secours en nature leur sera faite ce jour-là sous forme de bons de marchandises.

Cette distribution provient d'un don fait par la Caisse d'épargne de Roncq, au profit des indigents du Bureau de Bienfaisance.

Ces bons seront valables chez tous les commerçants de la commune.

MARCQ-EN-BARŒUL

Vol de poules et de lapins. — M. Raymond Vandeputte, demeurant avenue du Docteur-Calmette, 165, a porté plainte à la police pour vol, au cours de la nuit, de six poules et cinq lapins. Une enquête est ouverte.

Bicyclette volée et une retrouvée. — Le jeune Daniel Ghienne, âgé de 12 ans domicilié 76, boulevard Clemenceau, à Marcq, avait déposé son vélo, samedi contre la façade de la boucherie A Bacquaert place des Trois-Villes, au Croisé-Laroche, où il entra pour faire des achats ; quelques instants après, il constata la disparition de sa machine. Il n'eut plus que la ressource de porter plainte à la police.

D'autre part, le brigadier M. Fremaux a été informé que M Desmet, domicilié 2, rue du Midi, au Pont-de-Marcq, a trouvé, samedi, vers 19 h., une bicyclette de couleur noire abandonnée contre le mur des cités Scrive. Cette machine était munie d'un appareil d'éclairage dont le verre de lanterne était brisé.

Vol d'une roue de secours. — M. Duval, demeurant à Saint-Etienne-au-Mont, près de Boulogne, ayant rendu visite au directeur de l'école Raymond Derain, au Plouich, avait laissé sa voiture automobile en stationnement à proximité de l'école. Peu après, il s'aperçut qu'on lui avait dérobé une roue de secours placée à l'arrière de son véhicule. Une plainte a été déposée à la police, qui a ouvert une enquête.

ANNŒULLIN

ALLOCATIONS MILITAIRES

Le paiement des allocations militaires aura lieu au bureau de poste, jeudi 26 décembre.

Il est recommandé aux bénéficiaires de ces allocations de ne pas détacher le coupon de la deuxième quinzaine de décembre.

LILLE

LES NOUVELLES DE LA VILLE

VOLS D'AUTO, DE VELO ET D'UNE SOMME DE 200 FR.

Des enquêtes sont ouvertes sur plaintes de :

M. Robert Moreau, demeurant à Malo-les-Bains, 41, avenue du Kursaal, pour vol de sa voiture automobile N° 7836-M.D.-6, commis vers 16 h., face au N° 7 ter, rue de Roubaix, à Lille.

Alors que M. Moreau était entré dans un magasin, un inconnu a pris place dans son auto, a mis le véhicule en marche et il est parti. Par suite d'une fausse manœuvre, le véhicule est allé heurter le mur de l'immeuble situé à l'angle des rues de Roubaix et à-Fiens. Le voleur a disparu aussitôt en abandonnant la voiture automobile, qui a subi des dégâts matériels assez importants.

— Mlle Madeleine Guilbert, 2, rue du Vieux-Faubourg, à Lille, pour vol de sa bicyclette estimée 2.000 fr., commis dans le couloir de son habitation, vers 22 heures.

— Mme Emilienne Lecq, cabaretière, 27, boulevard Victor-Hugo, pour vol d'une somme de 200 fr. et de 5 litres de liqueur, commis la nuit dernière, dans son débit. Aucune effraction n'a été relevée.

Au Tribunal Correctionnel

La répression de la hausse illicite

Un certain nombre de commerçants ont comparu devant le tribunal du chef de hausse illicite.

Jeanne Laudry, marchande de quatre-saisons, à **Fives-Lille**, a été condamnée à 25 francs d'amende pour mise en vente de haricots à un prix excessif ; Léotine Dépinoy, 39 ans, pâtisserie, à **Thumeseil**, pour vente de beurre à un prix excessif, a été condamnée à 200 frs d'amende et à une amende de 50 francs pour extension de fonds de commerce ; pour vente de sel de cuisine à des prix majorés ; Théophile Dewaele, commerçant à **Croix**, a encouru 50 francs d'amende ; pour hausse illicite sur la farine, Louis Bonte, 52 ans, représentant, à **Tourcoing**, a encouru une amende de 25 francs pour avoir créé ce commerce auquel il n'avait pas droit. Enfin, pour hausse illicite, sur le sel, Marie Cromphont, née Froment Jeanne, 49 ans, épicière, rue Holden, à **Croix**, a été condamnée à 25 francs d'amende.

SOYEZ EN REGLE

Pour création de commerces sans autorisation, des commerçants ont été condamnés à 25 francs d'amende avec sursis, 50 francs, 100 francs et 18 francs d'amende. Un prévenu a été acquitté.

— Pour défaut d'affichage des prix, Marthe Angèle Béghin, 36 ans, bonnetière, à Loos, a été condamnée à 25 francs d'amende.

ACQUITTEMENT

Condamné par défaut à 2 mois d'emprisonnement pour outrages à agent, Clovis Depraeter, 39 ans, directeur d'usine à Annappes, a été acquitté sur opposition.

Après l'évacuation

Maurice Renard, 36 ans, employé de chemin de fer, à Baisieux, qui avait volé des objets dans cette commune au moment de l'évacuation, a été condamné à 2 mois d'emprisonnement, pour recel, Marie Derdf, 46 ans, a été condamnée à 1 mois d'emprisonnement.

LES VIOLENTS

Jules Degodez, 20 ans, demeurant à Tressin, et Marcel Deroulez, de Tressin, ont porté des coups à M. Thieffry. Ils ont été condamnés à 4 mois d'emprisonnement ; Suzanne Macaire, épouse Lelong, qui a frappé Mme Thieffry, a été condamné à 1 mois.

LE BIEN D'AUTRUI

Ouvrier agricole à **Templeuve** (Belgique), Omer Carette, 34 ans, a dérobé divers objets, le 16 novembre, à **Sailly-lez-Lannoy**. En outre, il a mordu cruellement à la main le propriétaire de ces objets, M. Julien Borgiès. Le tribunal a infligé à Carette 6 mois d'emprisonnement.

VOLEUR DE BICYCLETTE

6 mois d'emprisonnement à Jean Deleu, 26 ans, chauffeur, à **Sailly-lez-Lannoy**, pour avoir enlevé une bicyclette qui avait été déposée par son propriétaire devant la porte d'un café, à Lannoy.

TRISTE FIN...

Dimanche matin, vers 8 h., le cadavre du nommé François Hennuit, 81 ans, a été trouvé dans la cour de son habitation, 4, rue d'Arras, à Lille.

D'après l'enquête effectuée par M. le commissaire de police du 6e arrondissement, et les constatations faites par M. le docteur Lamelin, il résulte ce qui suit :

M Hennuit, qui avait des habitudes d'intempérance, est rentré ivre chez lui, le 21 courant, vers 22 h. Il s'est blessé au visage en tombant lourdement sur sa cuisinière. Pour une raison inconnue, il a brisé une vitre de la fenêtre de son logement et il est tombé dans la cour d'une hauteur de 3 m. 80. Le décès est dû surtout à une congestion occasionnée par le froid. Le corps a été transporté à l'Institut médico-légal et les mesures conservatoires utiles ont été prises, l'intéressé vivant seul.

NOS ARTISTES

Nous apprenons que notre concitoyen Albert DEQUÈNE, médaille d'or au Salon, Professeur de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts de Roubaix, présente ses œuvres à la Galerie Bailly, 44, rue Nationale, à Lille, du 26 décembre au 9 janvier. Entrée libre.

DES COLIS DE PRISONNIERS QUI N'ONT PU PARVENIR A LEURS DESTINATAIRES

La personne ayant envoyé au soldat Gabriel Payen, N° 3499, Stalag 3.546, un colis contenant : un chandail kaki trois moufles, un passe-montagne un cache-nez, quatre barres de chocolat aiguilles, laine, le tout dans une toile blanche ;

Mme Cornillot, de Lille, qui a adressé au soldat Jean-Robert Peron, prisonnier à Saint-Eulien (Marne), un colis contenant : deux paquets de biscuits Rogeron, un paquet thé, une boite de sardines, une boite de cacao, une demi-barre de chocolat ;

sont priées de vouloir bien se présenter, au plus tôt, mairie de Lille, secrétariat général, où le colis, qui n'a pu parvenir au destinataire, leur sera remis.

EN FAVEUR DES CHOMEURS ET DES ASSISTÉS

La Mairie nous communique :

Des informations parues dans la presse ont fait connaître à la population que pour marquer sa disparition le Comité local de ravitaillement faisait assurer, du 22 décembre au 12 janvier, la distribution de diverses denrées devant permettre aux habitants de marquer d'une manière particulière les fêtes du renouvellement de l'année.

Afin de permettre aux bénéficiaires de l'allocation de chômage ou à certains inscrits au Bureau de Bienfaisance au titre de l'assistance obligatoire aux vieillards, infirmes et incurables de se procurer plus aisément les denrées en question, M. Paul Dehove, Maire de Lille, a demandé à la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance de faire payer, au début de janvier, à ces deux catégories de secourus, le montant des rappels qui peuvent leur être dûs.

Les mesures nécessaires sont en voie de réalisation dans les différents dispensaires afin de satisfaire cette demande.

NOEL ! NOEL !

POUR LES ENFANTS ET LES MALHEUREUX

La Mairie nous communique :

Après les enfants, tous les enfants ; après les malades en traitement gratuit dans les hôpitaux ;

Après les chômeurs, assistés et secourus du Bureau de Bienfaisance, il restait à apporter la coquille de Noël aux « Vieux de l'Hospice ».

M. Paul Dehove, Maire de Lille a donné les instructions nécessaires afin que chacun des 938 pensionnaires, hommes et femmes, de l'Hospice Général, reçoive, le jour de Noël, la coquille qu'ils attendent avec l'impatience que l'on devine et qu'ils apprécieront grandement en ces temps de restriction.

Donnons maintenant, à titre d'information finale, quelques chiffres sur l'importance de l'effort réalisé cette année pour le Noël des enfants et des malheureux de notre Ville.

Depuis vendredi dernier, nous avons fait distribuer :

2.000 tabliers d'enfants ; 4.372 sacs fantaisie ; 4.532 tablettes de chocolat de 45 grammes ; 17.187 plaques de chocolat de 125 grammes ; 75.000 coquilles ayant nécessité l'emploi de 175 quintaux de farine, 6.000 œufs, 1.800 kilos de graisse, 700 kilos de raisin, 700 kilos de sucre.

L'Administration municipale adresse sa vive gratitude à tous ceux qui l'ont aidée dans l'accomplissement de l'effort dont il est aisé de mesurer l'importance à la grandeur des chiffres ci-dessus, à M. Tallon, chef de Bureau du service des Ecoles et à ses collaborateurs immédiats ; aux membres du Comité de Ravitaillement et du Comité d'Entr'aide Sociale ; aux maîtres et maîtresses de l'enseignement public ou privé ; au personnel des établissements hospitaliers ; aux agents du Bureau de Bienfaisance ; enfin à tout le personnel de la Boulangerie « L'Indépendante » qui, à tous les degrés, a rivalisé de zèle et d'ardeur, pour que les coquilles pour les enfants et les malheureux soient préparées et livrées suivant les conditions prévues.

Le Maire de Lille sait que cette harmonie dans les efforts a été rendue possible parce que tous ceux qui ont collaboré à cette réalisation impressionnante avaient au cœur le sentiment d'accomplir un impérieux devoir de solidarité et d'entr'aide sociale. Il les prie de trouver ici, en outre de la satisfaction intime qu'ils ont éprouvée, ses remerciements les plus chaleureux.

POUR L'ÉLEVAGE DE SES PORCS

La Ville de Lille organisera le ramassage des épluchures dès le 4 Janvier

211 chômeurs y seront chaque jour employés

En de précédents articles, nous avons parlé des installations fermières municipales de Lille, installations situées à *Verlinghem* et à *Lompret*. Dernièrement, au cours d'une visite en ces centres, nous avons relaté que cinq cent cinquante cochons y étaient élevés. Nous avons parlé des soins donnés aux animaux et indiqué tout ce qui était fait pour leur engraissement. On connaît le but de cette exploitation : les bêtes sont destinées aux familles nécessiteuses, aux soupes populaires et aux cantines scolaires.

En terminant notre dernière relation, nous avions dit que le ramassage des eaux grasses et des épluchures était à l'étude. Dès aujourd'hui certaines mesures sont arrêtées, et la mairie nous prie de les porter à la connaissance du public.

Le territoire divisé en 16 secteurs

La récupération des eaux grasses n'est pas définitivement établie. Cette opération nécessite un matériel spécial et quelques points sont encore à l'étude.

Mais, pour les épluchures, le ramassage entrera dans une phase positive le 4 janvier. La ville sera alors divisée en seize secteurs. Dans chaque secteur a été créé un centre c'est-à-dire un local où la récolte des épluchures faite dans le secteur sera déposée. Les centre sont, soit une cuisine populaire, soit une cantine, soit un hangar ou un dépôt municipal. Chaque jour un camion fera le circuit des centres et transportera ce qu'il y aura été déposé à *Lompret* et à *Verlinghem*.

Le ramassage sera effectué par des chômeurs suivant les prestations périodiques qui leur sont réclamées. Il s'effectuera tous les jours de 9 h. à 11 h. Chaque secteur est lui-même divisé en îlots, lesquels comprennent 2 ou 3 rues.

Deux cent onze chômeurs seront quotidiennement convoqués pour le ramassage. La Mairie fait appel à la population pour qu'elle l'aide dans son action et prie les ménagères de préparer à l'avance ce qu'elles donneront au chômeur qui passera chez elle.

⁂

Dans les centres de Lompret et Verlinghem, l'engraissement des cochons est activement poussé. La reproduction est toujours à l'étude. Dans la première quinzaine de janvier un premier abattage de bêtes aura lieu au profit des cantines scolaires.

LES SERVICES MUNICIPAUX VAQUERONT LE 25 DÉCEMBRE

M. Paul Dehove, Maire de Lille, informe ses concitoyens qu'à l'occasion des fêtes de la Noël, les Services municipaux et la Recette municipale, vaqueront le 25 décembre.

Les établissements de bains seront également fermés à cette date.

Assemblée générale de la Chambre Syndicale du Commerce en détail des boissons

Toutes autorisations ayant été obtenues, la commission invite tous ses membres à l'assemblée générale statutaire, qui aura lieu le dimanche 29 décembre, à 9 h. 30, en la mairie de Lille.

Ordre du jour : situation de l'organisation ; exposé des questions de loyers et de législation sur les prix ; réglementation nouvelle des débits de boissons : loi du 4 novembre 1940 ; situation vis-à-vis de la licence et des impôts ; dommages sur sinistres.

L'importance des questions traitées dicte à tous les commerçants détaillants en boissons d'assister à cette réunion.

ECHANGE DES PERMIS DES CAMIONS AUTOMOBILES

La Mairie communique :

Pour faire suite à la note parue dans la presse, au sujet des restrictions apportées aux conditions de circulation des véhicules automobiles, le Maire de Lille informe les propriétaires de camions et camionnettes, que l'échange des autorisations en cours de validité (formule blanche), aura lieu le dimanche 29 décembre, de 9 h. à midi, au 1er étage, Service des laissez-passer automobiles.

Les autorisations de circuler expirant le 31 décembre, ne sont pas soumises à cet échange.

Il y a lieu de noter que la nouvelle réglementation vise tous les camions et camionnettes quel que soit leur mode de traction (essence, gazoil, alcool, charbon, gaz, électricité, etc...).

ETAT CIVIL

Naissances des 22 et 23. — Dewaele Nelly, 13, rue Malesherbes ; Prévost Danièle, 14, place Sébastopol ; Lesaffre Chantal, 1, rue Kellermann ; Lopez Juanita, 69, rue des Arts ; Dossche Jean-Pierre, 53, boulevard Victor Hugo ; Leroy Pierre, 6, rue Bossuet ; Fruit Marcel, 46, rue du Curé St-Sauveur ; Clipet Michèle, 40, rue du Grand Balcon, cour Pecqueur, 5 ; Bernard Nicole, 15, rue d'Eylau ; Pluquet Josiane, 56, rue de Cambrai ; Dagniaux Philippe, 15, place Jeanne d'Arc ; Warnier Marie-France, 27, rue Mazagran ; Berthé Michel, 3 bis, rue des Pénitentes ; Philippe Jean, 196, boulevard Montébello ; Mouveaux Laurence, 196, Boulevard Montébello ; Rever Marcel, 15, rue d'Esquermes ; Huylle Francis, rue de Rivoli, cour Delacroix, 19.

Décès. — Haeve Elodie, 76 ans, Vve de Pierre Vynck, 180, rue Jules Guesde ; Raquet Louis, 71 ans, 104, avenue du Peuple Belge ; Pouilly Théodore, 44 ans, 21 ter rue Hippolyte Laurent ; Vandenabeele Germaine, 56 ans, épouse de Edmond Dumont, 104, avenue du Peuple Belge ; Casier Pauline, 84 ans, Vve de Pierre Becquereau, 89, rue de l'Arbrisseau ; Carpentier Hélène, 60 ans, Vve de Henri Bailleul, 13, rue de Montaigne ; Leclercq Clémence, 67 ans, épouse de Henri Soufflet, 51, rue de Madagascar ; Haze Julia, 75 ans, Vve de Louis De Graeve, 39, rue d'Iéna ; Paquay Elisabeth, 85 ans, célibataire, 14, rue Gustave Delory ; Konury Stanislas, 52 ans 99, rue St-Sauveur ; Delos Victor, 85 ans, 99, rue St-Sauveur ; Patou Jérôme, 56 ans, 53, rue du Marché ; Annoot Madeleine, 6 mois, 22, rue de Bône ; Delfosse Céline, 83 ans, Vve de Victor Créteur, 15, rue Gosselin ; Schmit Joséphine, 51 ans, épouse de Adolphe Chonoz, 93, rue d'Esquermes ; Boulier Angèle, 43 ans, épouse de Paul Hugue, 71 bis, rue Pierre Legrand ; Dupuis Julie, 61 ans, Vve de Arthur Létendart, 99, boulevard d'Alsace ; Van den Poorten, 60 ans, 21, rue Volta ; Marchyllie Angèle, 58 ans, Vve de Armand Lecocq, 79, rue Paul Lafargue ; Staelens Marie, 79 ans, Vve de Henri Cruyplandt, 169, rue Colbert ; Thel Eusèbe, 31 ans, célibataire, 24, rue Mexico ; Rennuit François, 61 ans, célibataire, 4, rue d'Arras ; Piens Emile, 58 ans, 6, rue du Marché.

ARMENTIÈRES

A propos d'une « attaque »

En raison de la période difficile que nous traversons, la police a dû augmenter le nombre de ses agents. Il y a actuellement un complément de 21 agents de police auxiliaires, qui portent l'uniforme comme les agents titulaires. En plus, il y a un service spécial pour la surveillance des fils téléphoniques, sous la direction du brigadier Ménebo. Ces surveillants circulent en civil, munis d'un simple brassard. C'est un de ces surveillants qui avait simulé une attaque de nuit et non pas un des agents auxiliaires.

IVRESSE

La police a arrêté le nommé P... Florimond, demeurant cité Charvet, qui se trouvait en état d'ivresse dans un café de la place du Marché-aux-Toiles.

LES SPECTACLES

ROUBAIX

CASINO
Matinée à 3 heures
« THÉRÈSE MARTIN »
(La vie de Sainte-Thérèse de Lisieux)
KATE DE NAGY dans
SOURIRE DE VIENNE
Soirée à 7 heures
620

COLISEE
(Noël) Matinée 3 h., soirée 8 h. 45
UN MAGNIFIQUE PROGRAMME !
« THÉRÈSE MARTIN »
(La vie de Sainte-Thérèse de Lisieux)
et Kate de Nagy ds Sourires de Vienne
SPECTACLE DE FAMILLE
Location ouverte à partir de 10 heures
2501

MAISON DES TRAMWAYS
Mercredi, Matin. à 3 h. Soirée, à 17 h.
Changement de Programme
DUVALES, PREJEAN, PAULEY, dans
« NEUF DE TREFLE »
« Son dernier Modèle »
Demain Jeudi, Matinée à 3 h.
34.224

ALCAZAR, r. de Tourcoing, ROUBAIX
« Son dernier Modèle » Mat : 2 h. 30
« Mes tantes et moi » Soirée : 6 h.
2302

60, RUE DECRÊME 2 heures 1/2 6 heures 1/2
« LE TIGRE DU BENGALE »
Fernandel « Muet comme une carpe »
2505

TOURCOING

CENTRAL CINE
31, rue Nationale - Téléph. 224
Beau spectacle de famille
« GRAND-PÈRE »
avec Larquey, Jacotte, Josseline Gaël
(Actualités) Mat. 3 h., Soir. 6 h. 30
Location ouverte de 10 à 12 h.
707

WATTRELOS

CRÉTINIER - PALACE
LE CRIME DU CHEMIN ROUGE
BERLINGOT et Cie
ACTUALITÉS